

## Pour la musique du silence

« Crois bien qu'il y aura toujours de la solitude sur la terre pour ceux qui en seront dignes. » Qui dit solitude disant silence, l'Ève future de Villiers de l'Isle-Adam se serait-elle trompée? Cette aristocratique personne, bien que parfaite technicienne du phonographe, n'avait pas prévu les haut-parleurs; sa « futurité » n'allait pas jusque-là. D'année en année, depuis trois lustres, les zones de silence se réduisent, et l'heure approche peut-être où, un haut-parleur installé sur chaque mont propice, les cercles du bruit se fondront les uns dans les autres et forceront les amis du silence à se réfugier dans la Lune, avec leurs illusions perdues. Encore si les haut-parleurs étaient vraiment des haut-parleurs! Mais il faudrait être fort démocratiquement naïf pour ne pas craindre que ces haut-parleurs ne se transforment tous très rapidement en grands-gueuleurs et que la *Symphonie avec Chœurs* ou le *Tuba mirum* ne fassent bientôt place à des chahuts bachiquement internationaux.

« L'autre jour, écrit M. Dominique Sordet dans l'*Action Française* (1), à la réunion d'un des Comités de l'Exposition de 1937, M. Paul Reboux préconisait l'installation sur toutes les places publiques de France de haut-parleurs alimentés par les ondes, qui remplaceraient les concerts sur le mail et « développeraient » chez nos concitoyens le goût de l'écoute collective ». Pour quoi faire, grands dieux! Quel serait l'intérêt humain de cette bizarre entreprise? Les occasions d'entendre de la musique ne sont-elles pas déjà assez nombreuses, qu'il faille s'organiser pour en faire naître de nouvelles? Le goût de l'écoute collective? C'est le goût du silence qu'il faut rendre à nos contemporains. Nous proposons de fonder une ligue des ennemis de la musique, qui aurait dans son programme la limitation à deux heures par jour des concerts radiodiffusés et la suppression d'une bonne moitié des concerts vivants. Ce serait le plus grand service qu'on puisse rendre actuellement à un art qui périt de la multiplication désordonnée de ses manifestations. »

Nous voudrions citer l'article entier de notre excellent confrère, car il est marqué au coin de ce bon sens qu'il n'y a pas encore si longtemps, on pouvait appeler le bon sens français.

La mystique de la masse et de la quantité va tuer notre civilisation, que le génie celtique, la pensée latine et la religion chrétienne avaient fondée sur la notion de qualité personnelle. Les admirables découvertes de la science moderne ne peuvent avoir pour la société des conséquences bienfaitées que si l'homme en revient aux vieilles idées fondamentales qui ont fait la grandeur des siècles passés. Aux mains de la religion matérialiste, elles n'amèneront qu'anarchie et décadence.

« Abondance de biens ne nuit pas, dit le proverbe. Mais le proverbe se trompe. L'abondance des biens est souvent un malheur. Elle diminue le prix des choses, en affaiblissant par des satisfactions trop fréquentes et trop faciles le désir que l'homme en a. » Cette remarque de M. Sordet est parfaitement juste. Souhaitons qu'après des épreuves devenues sans doute inévitables, revienne un temps où ceux qui en seront dignes auront droit au silence; souhaitons que l'Ève du grand Villiers n'ait pas été une sibylle décevante.

Jacques HEUGEL.

(1) Numéro du 16 octobre, chronique musicale.

## ÉCHOS ET NOUVELLES

A l'Opéra :

A partir du lundi 30 novembre, les représentations, qui sont actuellement données au Théâtre Sarah-Bernhardt, auront lieu au Théâtre des Champs-Élysées, cela jusqu'à l'achèvement des travaux de réfection de la Salle Garnier.

— A l'Opéra-Comique :

M. Jacques Rouché a mis au point le nouveau système des abonnements. A partir du 19 novembre, le jeudi sera jour de gala avec des abonnements, répartis en deux séries, qui donneront droit à quatorze spectacles différents.

D'autre part, il sera créé des cartes d'abonnement valables pour toutes les représentations, sauf celles du jeudi. La carte d'abonné permettra d'acquérir des carnets de dix coupons, bénéficiant d'une réduction de 20 o/o sur le prix ordinaire des places. En outre, les titulaires des cartes d'abonnement auront la faculté de pouvoir prendre des billets de famille comportant une réduction de 40 o/o à partir de la troisième place, les deux premières étant payées au plein tarif.

Tous renseignements seront donnés à ce sujet au bureau des abonnements.

— Comme suite aux informations publiées par certains journaux et à la demande de nombreux compositeurs, il est rappelé que le Prix de la Ville de Paris n'a pas été décerné cette année, pas plus d'ailleurs que les années précédentes.

Ce Prix ne peut être partagé. Il ne peut donc comporter qu'un seul titulaire, dont le dernier fut, il y a douze ans, Jean Cras, avec *Polyphème*. Depuis, le jury distribue des mentions avec primes, jusqu'à concurrence de dix mille francs, afin d'employer les fonds inscrits au budget municipal; et cette année encore, ayant estimé de nouveau qu'aucune partition ne méritait le Prix, il s'est borné à partager dix mille francs, à titre de primes, entre deux des concurrents.

— La Société Nationale de Musique, qui reprendra ses concerts en janvier prochain, prie les compositeurs qui désireraient présenter des œuvres, de vouloir bien les déposer le plus tôt possible au Bureau des Concerts de Valmalète, 45, rue La Boétie, le Comité de lecture devant se réunir dans le courant de novembre.

— M<sup>lle</sup> Nadia Boulanger a organisé une série de quatre concerts qui ont lieu de 11 h. 30 à 12 h. 30, à l'Hôtel George-V. La première de ces séances a été donnée mercredi dernier.

— Un Congrès international de chant aura lieu du 11 au 18 juillet 1937, dans le cadre de l'Exposition Universelle. Il aura pour objet l'étude de toutes les questions intéressant l'art lyrique.

— Mercredi dernier, les amis et admirateurs de Gabriel Fauré se sont réunis, au cimetière de Passy, sur la tombe du grand musicien, à l'occasion du jour anniversaire de sa mort.

— M. Charles Martinelli, le sympathique président de l'Union des Artistes, et M. Edouard Mignan, compositeur de musique, viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

— Le Comité de l'Œuvre des Trente ans de Théâtre a élu, à l'unanimité, M. Emile Fabre président, en remplacement de M. Michel Carré, démissionnaire.

— Le Théâtre des Arts de Rouen vient de fermer ses portes, faute de recettes suffisantes pour permettre d'en poursuivre l'exploitation.

— Le premier concours pour le prix triennal Jacques Thibaud, réservé aux titulaires d'un premier prix de violon du Conservatoire de Musique de Bordeaux, a eu lieu le 20 octobre. Le prix de 5.000 francs a été décerné à M. Roger Leroy.